

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

254 jeunes ont participé au Club de lecture « Les aventuriers du livre ». Bravo à nos gagnants : Jonathan Brisebois, Chloé Venne-Brassard, Marie-Eve Brassard, Élisabeth Sauriol et Jeanne Lauzon qui se sont mérité un livre. Raphaëlle Telmosse a gagné le sac à lunch et Maude Goudreault-Ségleski, le t-shirt à l'effigie du club.

Le concours « Peintre à l'oeuvre » se poursuit jusqu'au 14 décembre. Vous pourriez vous mériter, dans la catégorie adulte, le livre « Atlas pratique : Le dessin et la peinture » et dans la catégorie jeune, « Une histoire de l'art : de la préhistoire à nos jours ». Renseignements disponibles à la bibliothèque.

Merci à tous les gens qui ont apporté des photos pour agrémenter notre décor d'halloween!

L'abonnement à la bibliothèque et l'accès aux postes informatiques sont gratuit aux résidents / contribuables. Apportez une preuve de résidence lors de votre inscription.

Heures d'ouvertures :

Mardi et jeudi : 13 h à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30
 Vendredi : 13 h à 17 h
 Samedi : 9 h à 12 h 30

RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

Tel que prévu à l'article 955 du Code municipal, je vous présente maintenant la situation financière de la municipalité de Labelle.

Situation financière au 31 décembre 2001

Le vérificateur de la Municipalité a confirmé dans son rapport les résultats suivants :

Fonds d'administration :

- Recettes	2 537 900 \$
- Dépenses	2 369 063 \$
- Résultat net avant affectations	168 837 \$

Fonds d'administration - Surplus :

- Surplus au début de l'exercice	252 721 \$
- Résultat net de l'exercice financier 2001	(178 967 \$)
- Surplus net non affecté	73 754 \$

Actif à long terme 2001 :

Immeuble, Travaux, Machinerie (valeur nette)	9 304 245 \$
Actif à long terme de l'exercice financier	2 452 890 \$

RAPPORT BUDGÉTAIRE PARTIEL 2002

La situation budgétaire de cette année se résume dans le tableau suivant :

	RÉALISÉ 2001	BUDGET 2002	RÉALISÉ AU 31-10-02	PRÉVISIONS AU 31-12-02
RECETTES :				
Taxes	1 981 723	2 091 274	2 102 351	2 092 107
Paiement tenant lieu de taxes	19 816	26 946	29 138	26 946
Autres recettes de sources locales	347 758	146 812	219 371	243 812
Recettes de transferts	188 603	131 419	134 604	131 419
TOTAL DES RECETTES	2 537 900	2 396 451	2 485 464	2 494 284
DÉPENSES :				
Administration générale	573 080	493 785	463 262	519 918
Sécurité publique	266 958	270 166	268 430	273 666
Transport routier	691 546	587 085	545 826	655 085
Hygiène du milieu	350 030	347 411	260 643	334 911
Santé et bien-être	5 354	5 379	5 379	5 379
Urbanisme et mise en valeur du territoire	86 118	110 556	107 307	117 056
Loisirs et culture	227 274	232 566	203 907	238 766
Frais de financement	168 703	328 371	210 015	328 371
Affectations du fonds d'immobilisation	0	21 132	15 672	5 460
TOTAL DES DÉPENSES	2 369 063	2 396 451	2 080 441	2 478 612
RÉSULTAT NET	168 837	0	405 023	15 672

Rémunération et allocations des dépenses des membres du conseil en 2002 :

Maire	15 641 \$
Conseillers	5 214 \$

RÉALISATIONS DE 2002

Enfin, j'aimerais vous donner ici, un aperçu des projets particuliers de la municipalité de Labelle réalisés au cours de l'année 2002 :

- Augmentation des heures d'ouverture du bureau d'accueil touristique
- Service d'une archiviste pour la réalisation du calendrier de conservation des documents municipaux
- Préparation d'un nouveau rôle d'évaluation triennal pour les années 2003-2004-2005
- Promotion touristique supplémentaire (réalisation de la pochette de services)
- Instauration d'une Maison des Jeunes de Labelle
- Dossier des équipements supra-locaux et fusion
- Construction d'un cadran solaire sur le terrain de la gare
- Achat d'un camion de pompiers pour le service de protection contre les incendies (± 130 000 \$)
- Amélioration de l'approvisionnement en eau (projet recherche de fuite et eau souterraine) et obtention d'une subvention dans le cadre du programme d'infrastructure Canada-Québec 2000 (équipement de filtration 273 182 \$)
- Abaissement du barrage au lac Labelle
- Adoption du règlement de taxation permettant le paiement des taxes en quatre (4) versements égaux au lieu de trois (3) versements et instauration du service de paiement des comptes de taxes avec la Caisse Populaire
- Engagement d'une firme pour l'étude du site de dépôt des neiges usées
- Obtention d'une subvention dans le cadre du programme d'infrastructure Canada-Québec 2000 (aqueduc rue de l'Église 147 880 \$)
- Fossés sur le chemin du Lac-Labelle
- Plan particulier d'urbanisme pour le noyau villageois (PPU)
- Représentation devant le Bureau d'Audiences Publiques en Environnement dans le dossier de la voie de contournement de la route 117
- Aide à la création d'un comité culturel
- Aide à la création d'un festival médiéval, 1^{re} édition
- Intégration de nouveaux cadres dans la fonction publique municipale (2)

LES PRÉVISIONS DE 2003

Pour l'année 2003, le conseil municipal mettra en place une nouvelle taxation. Cette nouveauté, est un résultat du dépôt du nouveau rôle foncier, préparé par la Municipalité Régionale de Comté des Laurentides (MRC). Ce nouveau rôle nous oblige à adopter un règlement de taxation à taux variable. Le nouveau rôle montre un accroissement de la valeur foncière générale de la Municipalité de 8,9%. La valeur globale de la Municipalité passe de 111,9 millions de dollars à 121,9 millions de dollars. Certaines propriétés connaîtront une hausse de leur évaluation, le conseil analysera l'influence de ce nouveau rôle sur le financement et sur le compte de taxe des citoyens, de sorte à mitiger l'impact. Mais nous devons rappeler que la subvention de 130 000 \$, provenant du ministère des Transports, est terminée. Ce qui créera un manque à gagner important.

Dans le secteur de l'environnement, les travaux reliés à l'approvisionnement en eau vont se continuer. Les résultats que nous avons connus à ce jour, sont intéressants et doivent se poursuivre. La réfection de l'aqueduc de la rue de l'Église a connu des retards, dû à la conjoncture mais les travaux seront exécutés au printemps 2003. Après l'approbation par le ministère de l'Environnement de notre plan de gestion des neiges usées, la Municipalité exécutera les aménagements requis pour un montant approximatif de 50 000 \$.

Dans la foulée des audiences du Bureau d'Audiences Publiques en Environnement (BAPE), le conseil continuera sa réflexion sur le positionnement régional de la Municipalité. Le conseil réfléchira sur les mesures incitatives pouvant être mises en place pour attirer des entreprises, que ce soit en récréo-tourisme, commerciales ou industrielles. Cette réflexion devra être appuyée, à la fois par le CLD et par le milieu labellois. Certains professionnels pourront être appelés à nous accompagner dans la réalisation de ce plan stratégique. Le conseil entend aménager des espaces de stationnement, hors rue le long de la route 117, pour libérer l'espace dans les corridors de circulation.

Outre le projet de stationnement, à l'intérieur du programme de renouveau villageois, le conseil a identifié plusieurs autres projets, qui mettront en valeur la Municipalité comme : le réaménagement de trottoirs sur les rues du Pont, de l'Église et du Collège, l'aménagement des berges de la rivière Rouge, la création d'une promenade historique. L'ensemble de ses projets totalise plus d'un demi million de dollars, dont une majorité sera financée par des paliers du gouvernement ou par des promoteurs privés.

D'autre part, dans le cadre de la politique sur la ruralité, la Municipalité a identifié trois axes de priorité d'intervention. Le premier s'aligne sur la priorité récréo-touristique du noyau villageois et sur un des projets du renouveau villageois : ce sont les péniches sur la rivière Rouge. Les deux suivants sont un système de transport en commun vers Mont-Tremblant et l'addition d'unité de logement pour les travailleurs à revenu moyen de l'industrie touristique.

En terminant, je dépose la liste des contrats des dépenses de plus de 25 000 \$ du 1^{er} novembre 2001 au 31 octobre 2002.

Ceci complète les devoirs et responsabilités que m'impose le Code municipal.

La mairesse,
Pâquerette L. Telmosse

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RÔLE TRIENNAL D'ÉVALUATION FONCIÈRE 2003-2004-2005

Avis est par les présentes donné que le rôle triennal d'évaluation foncière de la Municipalité de Labelle sera, le 1^{er} janvier 2003, en vigueur pour son premier exercice financier et que toutes personnes peuvent en prendre connaissance à mon bureau, durant les heures régulières, soit de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

Conformément aux dispositions de l'article 74.1 de la Loi sur la fiscalité municipale, avis est également donné que toutes personnes ayant un intérêt à cet effet peut déposer, à l'égard de ce rôle, une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de cette Loi, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû apporter en vertu de la loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- Être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle en vertu de la loi, ou au cours de l'exercice suivant
- Être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :
M.R.C. DES LAURENTIDES
1111, chemin du Lac-Colibri
Saint-Faustin-Lac-Carré, Québec J0T 1J2
- Être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué
- Être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement 139-97 de la MRC des Laurentides et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande

DONNÉ à Labelle ce treizième jour de novembre deux mil deux (13 novembre 2002)

Léonard Castagner, ing. M.B.A.
Secrétaire-trésorier / directeur général

BAPE – PROJET DE DÉVIATION DE LA ROUTE 117

Le mardi 26 novembre 2002 à compter de 19 h 30, la deuxième partie de l'audience publique sera consacrée exclusivement à l'opinion du public et à l'audition des mémoires. Toute personne ou groupe qui désire faire connaître son point de vue, soit par la présentation d'un mémoire ou par une intervention verbale, est invité à s'inscrire préalablement, auprès de la coordonnatrice du secrétariat de la commission, Monique Gélinas, sans frais 1 800 463-4732.

Le mémoire qui sera présenté devra être transmis, bien identifié au projet, au BAPE, au plus tard le 22 novembre 2002. Les personnes désirant transmettre leur mémoire par courrier électronique pourront l'adresser à labelle@bape.gouv.qc.ca et une copie originale devra suivre par la poste.

Tous les documents relatifs à ce projet ainsi que les transcriptions des séances de la première partie de l'audience sont disponibles pour consultation aux endroits suivants :

- Hôtel de ville de Labelle 1, rue du Pont
- Bibliothèque municipale de Labelle 7393, boul. Curé-Labelle
- Site internet de la commission www.bape.gouv.qc.ca/labelle

ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

COLLECTE DE BOUTEILLES ET CANETTES VIDES

Au profit de la Maison des Jeunes de Labelle, le samedi 23 novembre 2002 à compter de 10 h le matin. Déposer les bouteilles sur votre galerie et les gens du lac Labelle veuillez les déposer à la chapelle du lac Labelle.

Merci de votre encouragement!

HORAIRE DU GYMNASE CENTRE COMMUNAUTAIRE DE NOVEMBRE 2002 À DÉCEMBRE 2002

Heures	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
16 h 30 à 17 h			Baller Jazz 4 ans à adulte	
17 h à 17 h 30			Coût : 2 versements de 60 \$ pour 2 sessions de 10 semaines	
17 h 30 à 18 h				
18 h à 18 h 30	Badminton Maison des Jeunes		Spectacle organisé à la fin mai	Hockey Maison des Jeunes
18 h 30 à 19 h	Coût : 2 \$ par pers. Gratuit pour les membres MDJ		Pour renseignement : Sylvie Gamache 275-2809	Coût : 2 \$ par pers. Gratuit pour les membres MDJ
19 h à 19 h 30	Tu dois apporter ton équipement			
19 h 30 à 20 h		Badminton libre pour tous Coût : Non-résident 3 \$ par adulte 2 \$ par étudiant		
20 h à 20 h 30		Résident avec preuve 2 \$ par adulte 1 \$ par étudiant		
20 h 30 à 21 h		Tu dois apporter ton équipement		
21 h à 21 h 30				

BADMINTON LIBRE POUR TOUS

Tournoi mixte organisé en décembre
Pour renseignement : Jean-Pierre Raby, 686-3126

MAISON DES JEUNES

Carte de membre de la Maison des Jeunes en vente au coût de 10 \$ et valide pour un an vous donnant droit aux activités de la Maison des Jeunes de Labelle.

Pour tout autre renseignement : 686-2144 poste 235

Pascal Taillefer, coordonnateur